



Intervention des huissiers

Par **sista**, le **16/09/2009** à **12:12**

Bonjour,

des huissiers sont venu bloqué la serrure du domicile de mon père pour la somme de 116e.
Le problèmes est que la personne fautif; recherché par les huissiers n'est plus à son domicile.
Tout en sachant que cette personne était hébergée.
Ma question est les huissiers sont ils dans leurs droits d'intervenir